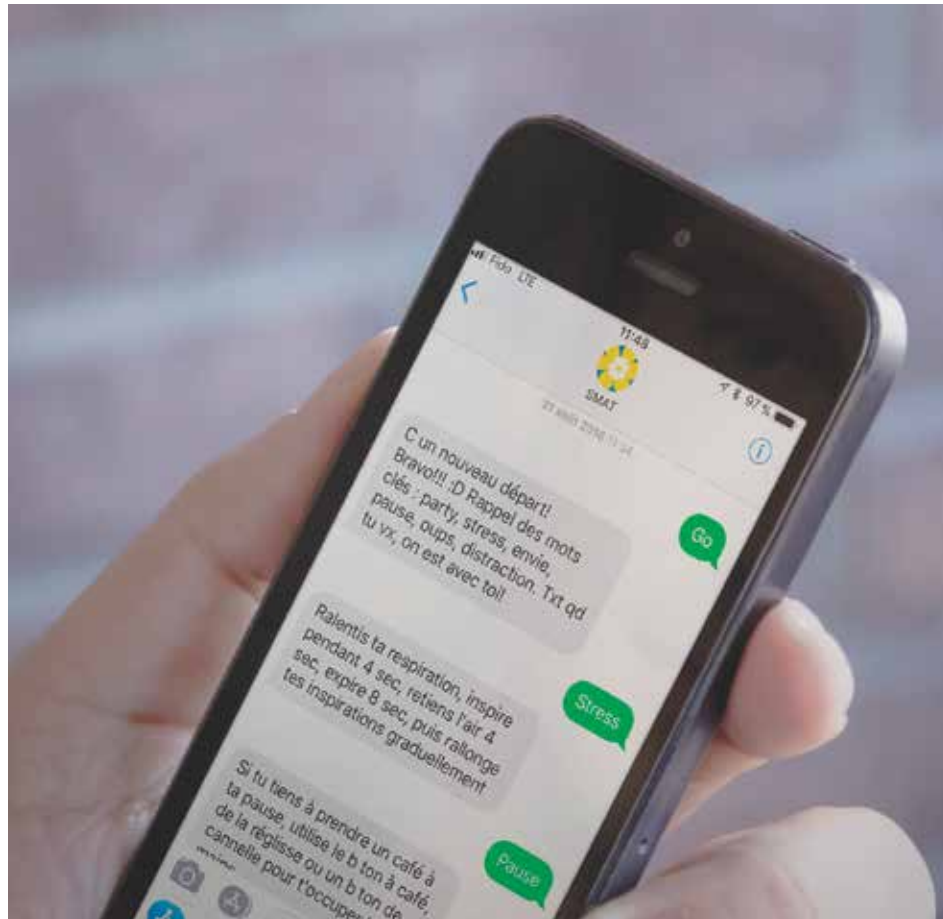


## Recherche

# Des services en cessation efficaces et appréciés

L'effet de la ligne J'ARRÊTE et du SMAT sur la cessation tabagique ont été évalués pour la première fois. Les résultats, présentés en janvier 2018, confirment la pertinence et l'efficacité des deux services.

La cessation tabagique est un défi à la fois biologique, psychologique et social. Les services de soutien à la cessation sont donc des alliés inestimables pour les fumeurs souhaitant se libérer de leur dépendance. Ces services donnent d'ailleurs de très bons résultats et sont appréciés par ceux qui les utilisent. C'est ce que conclut une évaluation des deux services en cessation offerts par la Société canadienne du cancer : la ligne téléphonique J'ARRÊTE et le Service de messagerie texte pour arrêter le tabac (SMAT).



L'INSPQ a découvert que, huit mois après leur premier contact avec le SMAT, 30 % des fumeurs n'avaient pas fumé dans les 30 derniers jours. Pour la ligne J'ARRÊTE, c'est 26 % des fumeurs qui, sept mois après un premier appel, avaient cessé de fumer

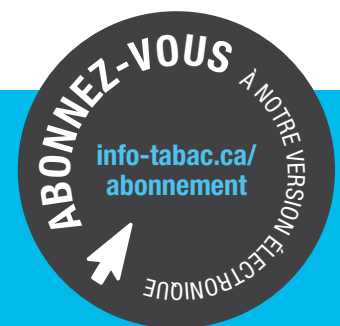
Ces évaluations, menées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), ont été présentées en janvier 2018, à l'occasion du lancement de la Semaine pour un Québec sans tabac. L'INSPQ a scruté les usagers de la ligne J'ARRÊTE de 2014 à 2016 et ceux

du SMAT de 2015 à 2017, en incluant la période de collecte des données. Dans les deux cas, seuls les fumeurs présentant certaines caractéristiques ont été retenus. Par exemple, ceux ▶



EN EXCLUSIVITÉ SUR INFO-TABAC.CA

N° 127 – Revue de l'année 2017



qui avaient plus de 18 ans, qui n'avaient jamais contacté ce service auparavant et qui souhaitaient cesser de fumer au cours des six prochains mois. Christine Stich et son équipe ont récolté des données à trois reprises :

- lors du premier contact avec la ligne ou le SMAT, afin de dresser un portrait des usagers
- un à deux mois plus tard, afin de connaître la satisfaction envers le service
- sept à huit mois plus tard, afin de mesurer l'impact du service sur l'abandon du tabac

### Des services bénéfiques

Premier constat : les deux services réussissent réellement à aider les fumeurs. Huit mois après leur premier contact avec le SMAT, presque le tiers des usagers (30 %) n'avaient pas fumé dans les 30 derniers jours. De plus, la proportion d'entre eux grillant 21 cigarettes ou plus par jour avait diminué de 22 % à 9 %. Du côté de la ligne, sept mois après leur premier appel, c'est 26 % des fumeurs qui avaient cessé de fumer depuis au moins 30 jours. « Ces taux de cessation sont équivalents à ceux obtenus par les services téléphoniques ailleurs au Canada », a mentionné Christine Stich.

Ce travail de l'INSPQ montre aussi que, du côté du SMAT ou de la ligne J'ARRÊTE, les clients sont surtout... des clientes. En effet, alors que les femmes représentent respectivement



*« La surreprésentation des femmes parmi les usagers du SMAT et de la ligne J'ARRÊTE est typique des services de soutien à la cessation et des services de santé en général. »*

– Christine Stich  
Chercheuse à l'INSPQ

63 % et 57 % des utilisateurs du SMAT et de la ligne, elles comptent pour à peine 45 % des fumeurs. « Cette surreprésentation féminine est typique des services de soutien à la cessation et des services de santé en général », a rapporté Christine Stich.

### Des services complémentaires

Cela dit, les deux services ne joignent pas tout à fait la même clientèle. Le SMAT attire majoritairement des fumeurs âgés de 18 à 34 ans tandis que ce sont surtout des personnes qui ont plus de 55 ans qui appellent la ligne J'ARRÊTE. Cette différence d'âge se reflète dans la façon dont les fumeurs ont entendu parler de chacun des services. Les deux tiers des usagers du SMAT en ont eu vent par l'entremise d'une recherche sur Internet ou par Facebook. Du côté de la ligne, la principale source de connaissance est l'avertissement sur les produits du tabac, qui comprend désormais son numéro de téléphone. D'autres caractéristiques distinguent la clientèle du SMAT de celle de la ligne J'ARRÊTE. Les usagers de la ligne tendent à être moins éduqués que la moyenne des Québécois et plus dépendants du tabac. Leur santé est aussi souvent fragile. Presque la moitié d'entre eux souffrent de problèmes physiques liés au tabagisme, comme l'asthme, tandis que plus du tiers indiquent avoir un problème de santé mentale.

## info-tabac.ca

Revue pour un Québec sans fumée

La Société canadienne du cancer – Division du Québec publie *Info-tabac* quatre fois l'an, dans le respect de son indépendance éditoriale. La revue reprend certains articles parus dans le magazine en ligne. Elle est distribuée gratuitement aux médias, parlementaires et groupes de santé au Québec et dans la francophonie. La revue est disponible en format numérique sur info-tabac.ca.

#### Rédaction

Anick Labelle  
alabelle@quebec.cancer.ca  
514 255-5151, poste 22405

#### Chargée de projets

Annik Léveillé  
aleveille@quebec.cancer.ca  
514 255-5151, poste 24506

#### Révision et correction

Service de révision de la  
Société canadienne du cancer

#### Graphisme

Code Médias | codemedias.ca

#### Abonnements et questions

abonne@info-tabac.ca  
514 255-5151, poste 24599

#### Dépôts légaux

Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec; Bibliothèque et Archives  
Canada, nov. 1996. ISSN 1480-1833.

#### Impression

Imprimerie Groupe Litho,  
Division Graphiscan

Les vues exprimées dans cette revue ne représentent pas nécessairement la position officielle du MSSS ou celle de la Société canadienne du cancer.

Info-tabac est éditée par



**Société  
canadienne  
du cancer**

1 888 939-3333 | cancer.ca

Publiée grâce à l'appui de

**Santé  
et Services sociaux**



# J'ARRÊTE



# SMAT

Service de Messagerie texte pour Arrêter le Tabac

## Clientèle satisfaite

Qu'il s'agisse du SMAT ou de la ligne J'ARRÊTE, la majorité des fumeurs se disent très ou assez satisfaits des services reçus. C'est le cas de 90 % des utilisateurs du SMAT, deux mois après leur inscription. Ceux-ci ont notamment trouvé que les textos reçus étaient motivants et utiles. Même les usagers qui se sont désabonnés du service s'en sont dits satisfaits à 86 %. Du côté de la

ligne, le taux de satisfaction grimpe à 95 %. Une majorité des usagers a ainsi apprécié les heures de fonctionnement de la ligne, la facilité à joindre un conseiller et le matériel reçu par la poste.


La seule ombre au tableau est le faible taux d'utilisation des deux services. En effet, le SMAT n'a attiré que 2200 fumeurs pendant la période d'évaluation. Quant à la ligne, elle a joint

à peine 0,09 % des fumeurs québécois, bien qu'elle ait reçu 16 000 appels. « Ailleurs dans le monde, ce type de service joint historiquement entre 1 % et 3 % des fumeurs », a reconnu M<sup>me</sup> Stich. Augmenter la visibilité du SMAT ou des services J'ARRÊTE est néanmoins possible grâce à des partenariats avec le réseau de la santé, par exemple, ou de meilleures stratégies de référencement Web. « Des recherches devraient aussi être menées auprès des fumeurs afin de mieux comprendre quelle est la meilleure façon de les joindre », ajoute M<sup>me</sup> Stich en entrevue. L'objectif : faire bénéficier le plus grand nombre de fumeurs de ces services aussi efficaces et appréciés que malheureusement sous-utilisés. ■

L'article est originalement paru sur [info-tabac.ca](http://info-tabac.ca) – n° 128


## La petite histoire des services en cessation

Au cours des quelque 20 dernières années, pas moins de 250 000 Québécois ont été accompagnés par l'un des trois services J'ARRÊTE (centres d'abandon du tabagisme, site Web et ligne téléphonique).

C'est en 1994 que la mise sur pied de ces services de soutien à la cessation est évoquée pour la première fois par le gouvernement du Québec dans le *Plan d'action de lutte au tabagisme*. Cette année-là, le Québec et Ottawa ont voté une importante baisse des taxes sur les produits du tabac. Craignant que cette baisse entraîne une hausse du nombre de fumeurs, les deux gouvernements intensifient leur lutte  le tabagisme. **La lutte contre le tabagisme** a alors commencé à s'organiser. Au Québec, c'est l'année où le dossier du tabac est passé du ministère de l'Environnement et de la Faune au ministère de la

Santé et des Services sociaux (MSSS)! Le *Plan d'action de lutte au tabagisme* proposé par Québec prévoyait alors de nombreuses activités de prévention, de protection et de cessation, incluant le développement des groupes de cessation présents dans certaines régions et la création d'un service téléphonique de soutien pour les fumeurs. En 2001, les services J'ARRÊTE ont été officiellement lancés dans la foulée du premier *Plan québécois d'abandon du tabagisme*. La ligne J'ARRÊTE a été le premier service à voir le jour (en janvier 2002) suivie, un an plus tard, par les centres d'abandon du tabagisme (CAT) et le site Web [jarrete.qc.ca](http://jarrete.qc.ca). Le Québec est alors l'une des premières provinces à offrir un soutien à la cessation au téléphone et en personne.

Au fil des années, ces trois services seront bonifiés. Par exemple, la ligne J'ARRÊTE a signé peu à peu

des ententes avec de nombreux partenaires, dont les organisateurs du Défi J'arrête, j'y gagne!, des centres hospitaliers et des directions de santé publique afin d'augmenter le soutien aux fumeurs. En 2012, le gouvernement fédéral a exigé que les mises en garde des emballages des produits du tabac arborent le numéro de téléphone de la ligne J'ARRÊTE et l'adresse Web [vivezsansfume.gc.ca/abandon](http://vivezsansfume.gc.ca/abandon). Les trois services J'ARRÊTE ont alors vu leur clientèle augmenter. Toujours en 2012, le MSSS a financé le Service de messagerie texte pour arrêter le tabac (SMAT). Le SMAT, géré par la Société canadienne du cancer, s'adresse particulièrement aux 18 à 34 ans. Enfin, en janvier 2017, le site Web J'ARRÊTE a été revu de fond en comble afin d'amener les fumeurs à demeurer conscients de le nvies de tabac tout en gardant en tête leur objectif de cessation, **question de continuer** à les aider avec les meilleures techniques qui existent.

L'encadré résume un article originalement paru sur [info-tabac.ca](http://info-tabac.ca) – n° 120

# Quelles lois sur le tabac au Canada?



La Société canadienne du cancer vient de publier un portrait détaillé de toutes les lois sur le tabac à travers le Canada. Cet ouvrage de référence montre dans le détail le travail qui reste à accomplir.

On entend souvent que le tabac est l'un des produits les plus réglementés. Normal : c'est l'un des produits de consommation les plus toxicomanogènes (addictifs) et les plus dangereux. À lui seul, il tue 45 000 Canadiens chaque année, dont 10 000 au Québec. Au Canada, plus de 100 lois et règlements encadrent donc ces produits au palier fédéral, provincial ou territorial. La Société canadienne du cancer (SCC) vient de publier un compendium de toutes ces législations (accessible sur <http://bit.ly/2ET9Bma>). Cet outil de référence permet notamment de constater quelles mesures sont en vigueur d'un bout à l'autre du pays, lesquelles sont tombées dans l'oubli et comment le Québec se distingue des autres provinces. « Il sert aussi à inviter les législateurs à adopter des lois plus sévères, en leur montrant ce que les autres provinces ont déjà mis en place », explique Rob Cunningham, analyste principal des politiques à la SCC.

La SCC avait réalisé un premier exercice de ce type en 2006. Bien des choses ont changé depuis. Il y a 12 ans, la cigarette électronique était pour ainsi dire inconnue, tandis qu'aucun règlement n'encadrait les saveurs ni l'usage du tabac dans les parcs, par exemple. Même l'interdiction de fumer dans les bars et les restaurants n'était pas en vigueur partout! En somme, les lois sont plus fortes aujourd'hui, même s'il reste des brèches à colmater.

## Le Québec : une société distincte

Le document de 2017 montre que la Loi concernant la lutte contre le tabagisme adoptée par le Québec, en 2015, compte parmi les plus complètes au pays. Le Québec exige que les publicités pour les produits du tabac dans les médias imprimés, lorsqu'elles existent, comportent une mise en garde. « Cela pourrait avoir un impact sur la promotion des cigarettes électroniques », dit Flory Doucas, codirectrice et porte-parole

de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. Sur les emballages des produits du tabac eux-mêmes, le Québec exige que les mises en garde aient une taille minimale.

Le Québec est aussi la seule province qui interdit les divers « programmes de reconnaissance » créés par les cigarettiers au profit des commerçants. Mentionnons également que le Québec soumet aux mêmes règles les publicités destinées aux détaillants et celles destinées au grand public. Résultat : les publicités « style de vie » ont disparu, même dans les revues destinées aux professionnels de l'industrie. Enfin, le Québec et le Nunavut sont les seuls territoires au Canada qui obligent leur ministre de la Santé et des Services sociaux à publier, à intervalles réguliers, un rapport sur la mise en œuvre de leur loi sur le tabac. « Cette obligation a été un levier qui nous a permis d'examiner les points forts et faibles de la loi et de la moderniser en conséquence », analyse Flory Doucas.



Rob Cunningham, analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer, a rédigé le compendium.

## Les luttes à venir

Cela dit, le Québec n'est pas parfait. Par exemple, c'est l'une des rares provinces qui exemptent les produits du tabac de sa taxe de vente provinciale (TVQ). Dans la Belle Province, les fumeurs paient donc seulement l'impôt sur le tabac et la taxe fédérale sur les produits et services (TPS). Le Québec pourrait aussi grandement augmenter les budgets consacrés aux thérapies de remplacement de la nicotine (TRN), qui sont trois fois moins élevés par habitant qu'en Colombie-Britannique. Depuis 2011, dans la province de l'Ouest, les fumeurs peuvent recevoir des TRN gratuites en passant un simple coup de fil. Au Québec, les TRN ne sont remboursées que partiellement et, encore, avec une prescription. « La gratuité des TRN est une mesure très utile qui enlève une barrière de plus à la cessation tabagique », estime Jack Boomer, directeur de

Quit Now (l'équivalent anglophone de la ligne J'ARRÊTE).

Bref, la lutte contre le tabagisme a encore de beaux jours devant elle. Par exemple, ni le Canada ni les provinces n'ont encore adopté l'emballage neutre. De plus, contrairement à ce que laissent entendre les cigarettiers, les produits du tabac eux-mêmes demeurent faiblement réglementés puisque leur taille, leur filtre ou leur toxicité sont laissés à la discrétion de l'industrie. Mentionnons aussi que certains produits du tabac demeurent particulièrement mal encadrés, comme la chicha. Non seulement aucune mise en garde n'est exigée sur ce produit, mais, au Québec, les salons de chicha ouverts avant 2005 ont toujours le droit d'opérer tandis que plusieurs salons illégaux accueillent toujours des clients sans être inquiétés par les autorités.

La vente des produits du tabac demeure aussi peu contrôlée. En effet, ni le Canada ni les provinces ne limitent le nombre de détaillants qui vendent du tabac, tandis que le prix de ces produits reste très peu réglementé. Les cigarettiers sont donc libres de commercialiser certaines marques à faible prix ou, au contraire, renflouer leurs coffres en vendant plus cher des marques dites « haut de gamme ». Enfin, le compendium de la SCC rappelle qu'aucune province ne consacre plus de 4 % des revenus issus des taxes sur le tabac à la lutte contre le tabagisme. Pourtant, le tabagisme demeure la première cause de maladie évitable alors que le système de santé absorbe presque la moitié des budgets provinciaux. Le calcul est vite fait. ■

L'article est originalement paru sur [info-tabac.ca](http://info-tabac.ca) – n° 128

## Industrie

# Emballages neutres : les demi-vérités d'Imperial Tobacco

Selon Imperial Tobacco Canada, l'emballage neutre n'a eu « aucun impact sur la réduction du tabagisme » en Australie. L'affirmation est abusive et fait fi de la réduction réelle de l'usage du tabac constatée chez les jeunes.

Couleurs, formes et textures : dans les emballages, tout est étudié pour attirer et retenir le client. Comme bien d'autres entreprises, Imperial Tobacco Canada dépense donc des fortunes pour développer les emballages les plus invitants possibles (voir encadré). Malgré cela, le plus grand cigarettier ▶

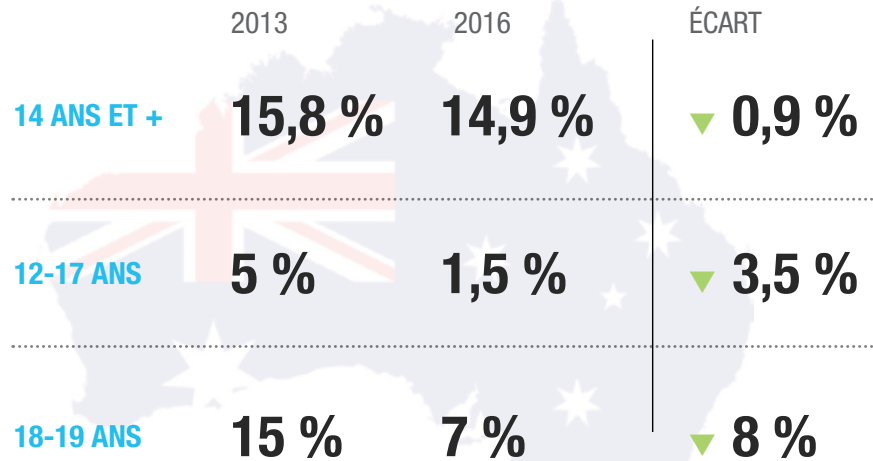


au Canada soutient que la standardisation des emballages des produits du tabac n'a eu « aucun impact sur la réduction du tabagisme » en Australie et n'a pas diminué les ventes de cigarettes légales en France. Ces affirmations ne considèrent pas l'ensemble des faits.

### Australie : un effet indéniable chez les jeunes

En décembre 2017, cela a fait cinq ans que l'Australie est devenue le premier pays au monde à exiger que les produits du tabac soient vendus dans un emballage neutre et standardisé. Depuis, de nombreux autres pays ont introduit cette mesure innovante, dont la France, en janvier 2017. Si certains doutent toujours des effets de cette mesure, les chiffres, eux, ne mentent pas. Certes, en Australie, les plus récentes données de l'Australian Institute of Health and Welfare montrent que le taux de tabagisme des 14 ans et plus n'a diminué que de 0,9 % entre 2013 et 2016. Mais cela ne permet pas de conclure que l'introduction de l'emballage neutre, en 2012, n'a eu *aucun impact*. De 2013 à 2016, l'usage du tabac a diminué d'au moins 50 % chez les jeunes (voir tableau). L'enquête australienne montre aussi que l'arrivée de l'emballage neutre n'a pas augmenté la proportion de fumeurs

## TAUX DE TABAGISME EN AUSTRALIE



Source : Australian Institute of Health and Welfare, *National Strategy Drug Household Survey*, 2016



se fournissant sur le marché noir. À tout prendre, l'affirmation d'Imperial Tobacco Canada selon laquelle ces emballages n'ont eu « aucun impact » est donc trompeuse, voire mensongère.

### France : des conséquences encore inconnues

Les affirmations d'Imperial Tobacco Canada sur l'effet de l'emballage neutre en France sont aussi trompeuses.

Certes, les ventes de tabac n'ont pas encore régressé de façon notable dans l'Hexagone. Mais l'emballage neutre vise notamment à changer les perceptions sur le tabac, ce qui demande du temps. À tout prendre, les affirmations d'Imperial Tobacco Canada sont donc très prématurées! ■

L'article complet est accessible sur [info-tabac.ca](http://info-tabac.ca) – n° 128

## Des paquets style de vie canadiens, gracieuseté d'Imperial Tobacco

Alors qu'Imperial Tobacco Canada insiste sur l'inefficacité de l'emballage neutre, il ne cesse de bonifier l'apparence de ses paquets de cigarettes John Player afin d'engager le consommateur et de susciter des émotions chez lui. Pourtant, au Québec, la Loi concernant la lutte contre le tabagisme interdit nommément toute publicité qui associe un

produit du tabac au prestige, à des loisirs ou à l'enthousiasme, c'est-à-dire au style de vie. Or, l'emballage « Fièremment de chez nous » des paquets John Player fait appel à la fibre nationaliste alors que l'emballage « Reste fort, reste ferme » est susceptible de créer de l'enthousiasme. Cela démontre, si besoin est, l'urgence d'adopter l'emballage neutre au Canada.



# Les cigarettiers américains forcés de reconnaître leurs torts

Les quatre plus grands cigarettiers des États-Unis diffusent présentement des messages sur les méfaits du tabac et leur rôle dans l'épidémie du tabagisme. Un acte encore nécessaire aujourd'hui.

Dans la prochaine année, les messages que les Américains verront dans les journaux et à la télévision sur les méfaits du tabac ou les fraudes des cigarettiers proviendront des groupes de santé, des gouvernements et... des cigarettiers eux-mêmes. Ce n'est toutefois pas par grandeur d'âme que l'industrie reconnaît ses torts, mais bien parce qu'un jugement rendu il y a plus de 10 ans l'oblige à le faire.

## Une condamnation de longue date

Ce geste des cigarettiers fait suite à la décision de la juge américaine Gladys Kessler, rendue en 2006, qui condamnait pour fraude les quatre plus grands cigarettiers aux États-Unis (Altria, Philip Morris USA, et deux compagnies qui appartiennent

aujourd'hui à British American Tobacco : R.J. Reynolds Tobacco et Lorillard). « Pendant plus de 50 ans, écrit la juge Kessler, les cigarettiers ont menti, fait des affirmations inexactes et trompé le public américain [...] à propos des effets dévastateurs du tabac et de la fumée secondaire sur la santé. » (notre traduction) Résultat : les dommages causés par le tabac demeurent méconnus, pour ne rien dire des agissements de l'industrie. C'est ce que démontre un sondage mené récemment par l'Oklahoma Tobacco Research Center auprès d'environ 2000 Américains. En effet, seulement le tiers environ des répondants savaient que le tabac tue plus que les meurtres, le sida, les drogues, les accidents de la route et l'alcool combinés, ou que les cigarettiers avaient été condamnés pour fraude. Pire : moins de la moitié des personnes savaient que les cigarettes légères ne délivrent pas moins de goudron que les cigarettes régulières, ou que l'industrie avait nié les méfaits du tabac sur la santé.

## 18 affirmations pour rectifier les faits

Après 11 ans d'efforts de la part des cigarettiers pour retarder ou affaiblir le jugement de Kessler, 18 affirmations

attribuées aux compagnies de tabac ont commencé à être diffusées en novembre 2017. Ces affirmations abordent les méfaits du tabac, la dépendance à la nicotine, le comportement des grands cigarettiers ou le fait que les cigarettes dites « légères » sont aussi dangereuses que les cigarettes régulières. Chaque diffusion est précédée d'une courte mise en contexte : « Une cour fédérale a ordonné à Altria, R.J. Reynolds Tobacco, Lorillard et Philip Morris USA de faire cette déclaration. » (notre traduction) Sur les méfaits du tabac, les déclarations comme telles **affirmation (notre traduction) :**

- « Le tabagisme tue, en moyenne, 1200 Américains. Chaque jour. »
- « Plus de gens meurent chaque année du tabagisme que des meurtres, du sida, du suicide, des drogues, des accidents de voiture et de l'alcool combinés. »
- « Le tabagisme cause des maladies cardiovasculaires, l'emphysème, la leucémie aiguë myéloblastique ainsi que le cancer de la bouche, de l'œsophage, du larynx, du poumon, de l'estomac, du rein, de la vessie et du pancréas. »
- « Le tabagisme diminue aussi la fertilité, réduit le poids des bébés à la naissance et provoque le cancer du col de l'utérus. »

Ces messages sont diffusés sur différents médias. À la télévision, ils seront visibles pendant un an, cinq fois par semaine, aux heures de grande écoute des trois principales chaînes (CBS, ABC et NBC). Ces affirmations sont aussi publiées dans une cinquantaine de quotidiens, à raison d'un message par mois pendant cinq mois. Enfin, ces 18 messages seront diffusés sur les sites Web des cigarettiers et sur l'emballage de leurs cigarettes. Les détails de cette communication restent toutefois à confirmer, histoire de continuer à exposer et à dénoncer les méfaits du tabac et des cigarettiers. ■

A Federal Court has ordered Altria, R.J. Reynolds Tobacco, Lorillard, and Philip Morris USA to make this statement about the health effects of smoking.

- **Smoking kills, on average, 1,200 Americans. Every day.**
- **More people die every year from smoking than from murder, AIDS, suicide, drugs, car, crashes, and alcohol, combined.**
- **Smoking causes heart disease, emphysema, acute myeloid leukemia, and cancer of the mouth, esophagus, larynx, lung, stomach, kidney, bladder, and pancreas.**
- **Smoking also causes reduced fertility, low birth weight in newborns, and cancer of the cervix.**

# Les dangers de la première cigarette

Bien des adolescents sont encore tentés d'aspirer quelques bouffées d'une cigarette, juste pour voir.

Or, ce comportement ne serait pas inoffensif, selon une méta-analyse publiée en novembre 2017 sur le site de Nicotine & Tobacco Research (accessible sur <http://bit.ly/2DcSBqu>). En effet, selon cette étude, les deux tiers de ceux qui ont déjà fumé passent au tabagisme quotidien.

Le Britannique Max Birge et son équipe ont regroupé les résultats de huit sondages réalisés avec des échantillons représentatifs d'adultes, menés entre 2000 et 2016, qui examinaient notamment l'usage à vie et l'usage quotidien de la cigarette. Sur les quelque 216 000 personnes sondées,

60 % avaient déjà essayé de fumer une cigarette. Parmi elles, pas moins de 69 % avaient glissé vers le tabagisme quotidien à au moins un moment de leur vie.

Ces résultats, qui soulignent le passage de l'exploration vers la dépendance, « apportent un solide appui aux efforts actuels visant à réduire l'expérimentation avec le tabac parmi les adolescents », concluent les chercheurs (notre traduction). De fait, au Québec, « seulement » 2 % des mineurs sont des fumeurs quotidiens. Mais pas moins de 20 % ont déjà fumé au moins quelques bouffées tandis que, parmi les jeunes adultes entre 18 à 34 ans, on retrouve 24 % de fumeurs. Des chiffres qui ne peuvent que faire réfléchir. ■



L'article est originalement paru sur [info-tabac.ca](http://info-tabac.ca) – n° 128

# Tribune prestigieuse pour l'industrie du tabac

À l'invitation du Conseil du patronat du Québec, le président et chef de la direction d'Imperial Tobacco Canada (ITC) a donné une allocution sur l'évolution des entreprises, en novembre 2017. Cette tribune a permis au grand patron d'ITC, Jorge Araya, de mettre son entreprise en valeur tout en diffusant des informations fausses ou incomplètes.

M. Araya a notamment insisté sur l'impact positif de son entreprise sur l'économie du Québec, alors qu'ITC n'y fabrique plus de cigarettes depuis des années. M. Araya a aussi soutenu que la contrebande de tabac est causée par des taxes élevées et sera aggravée par la mise en place de l'emballage neutre, malgré de nombreuses études indépendantes qui démontrent le contraire. Sans rien dire du fait, désormais bien établi, que les cigarettiers ont joué le rôle de fournisseurs dans le marché noir du tabac au cours des années 1990.

M. Araya a aussi beaucoup insisté sur les bienfaits des produits sans

fumée commercialisés par sa société mère, British American Tobacco (BAT) : le tabac chauffé *i-glo* (ou *glo*) et les cigarettes électroniques *Vype*, *VUSE* et *iFuse*. ITC demande que ces produits, moins dangereux que le tabac combustible, soient soumis à des règles moins sévères. « Ces produits, effectivement moins risqués pour la santé, bénéficient déjà de règles plus souples », rappelle Cynthia Callard, directrice de Médecins pour un Canada sans fumée. Ils sont soumis à un taux de taxation moins élevé et affichent des avertissements de santé « maison » qui n'ont pas encore été approuvés par Santé Canada. Enfin, « des documents internes de BAT montrent que l'objectif

de l'entreprise avec ces nouveaux produits n'est pas de réduire le nombre de fumeurs, mais de maximiser ses profits — en encourageant le double usage, en récupérant les fumeurs qui auraient autrement cessé et en attirant des non-fumeurs dans le piège de la dépendance à la nicotine », analyse Flory Doucas, porte-parole et codirectrice de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. En somme, la conférence de M. Araya a été un exemple de la désinformation à son meilleur. ■

L'article complet est accessible sur [info-tabac.ca](http://info-tabac.ca) – n° 127